

## Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure [2020/0259\(COD\)](#)  
codécision)  
Règlement

Procédure terminée

Utilisation de technologies par des prestataires de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation en vue du traitement des données à caractère personnel et autres, afin de lutter contre la pédopornographie en ligne (dérogation temporaire à certaines dispositions de la directive 2002/58/CE)

Voir aussi Directive 2002/58 [2000/0189\(COD\)](#)

### Sujet

- 1.20.09 Protection de la vie privée et des données
- 3.30.05 Communications électroniques et mobiles, services cryptés
- 3.30.25 Réseaux mondiaux et société de l'information, internet
- 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants